### La mort malheureuse d'une victime de la guerre

Mercredi vers 5 h. 20, M. Albert Struyvelt, ajuster, domicilié quai de Calais, trouva, en se rendant à ses occupations, un homme pendu au garde-corps de l'écluse n° 16. Dans les poches du désespéré, on trouva une lettre qui permit de connaître son identité; il s'agit de M. Georges Deltour, âgé de 50 ans, domicilié 216, rue de Roubaix, à Tourcoing. Cette lettre expliquait son désir d'en finir avec la vie. M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, et M. le docteur Desbonnets ont procédé aux constatations d'usage. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital « La Fraternité ».

M. Deltour, qui avait fait la campagne à Salonique, était atteint de fièvres et c'est au cours d'un accès particulièrement grave qui le laissa moralement désemparé, qu'il se donna la mort.

**BEAU LOCAL AVENUE DE L'OPÉRA A PARIS à CÉDER.** Bel entresol élevé, cinq fenêtres façade, six pièces pouvant convenir à commerce ou bureaux, toutes pièces indépendantes. Conditions intéressantes. Prendre adresse au bureau du journal. 92345

### Malade sur la voie publique

Mme Vve Toulet, née Zoé Raulier, âgée de 63 ans, domiciliée à Touffiers, route de Néchin, 145, est tombée malade rue de l'Alma. Transportée chez son beau-fils, M. Defoort, cafetier, 220, rue de l'Alma, elle reçut les soins de M. le docteur Picquet, qui constata une embolie au cœur. Mme Toulet est décédée peu après chez son beau-fils.

**ASPERGES DE KAIN.** Arrivages journaliers. Poissonnerie Modèle, 13, rue Carnot. Tél. 658. 66033

**DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE DE VIANDE AUX ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE.** — Tous les assistés du Bureau de bienfaisance possesseurs d'une carte rouge et les vieillards infirmes et incurables possesseurs de la carte grise, sont informés qu'une distribution extraordinaire de viande aura lieu au Bureau de bienfaisance samedi prochain 18 mai, à 2 h. La distribution aura lieu dans l'ordre suivant : 1re et 4e sections, à 2 h.; 2e et 5e sections, à 3 h.; 3e et 6e sections, à 4 h. Les assistés sont priés de se munir de l'emballage nécessaire.

**PAPIERS PEINTS et LINOLEUMS.** Choix imm. Meurez, 183, r. Epeule. Tél. 26.13. 32019

**NOUS RECOMMANDONS** vivement aux Malades de la Poitrine, aux Asthmatiques, à ceux qui souffrent des affections de la peau, du sang et des voies urinaires, les traitements scientifiques et sûrs, les spécialités des Laboratoires de la Pharmacie du Trichon, M. VERHAEGHE, docteur de l'Université de Lille. Renseignements tous les jours. Mon sprecht vlaamsch. 50052

**MARIAGES DE LA PENTECOTE.** — M. H. Thérin, adjoint au maire, procédera, le samedi 18 mai, à partir de 10 h., à la célébration des 60 mariages inscrits pour ce jour-là.

**Coqueole « CUIRLIN » brev. S.G.D.G. Tél. 901. Fabt Pierre Michon, 79, rue Gde-Chemin.** 21374

**RETRAITES OUVRIERES.** — Les assurés nés en avril sont priés d'échanger leur carte annuelle dans le courant du mois de mai, à la Mairie, Bureau des retraites ouvrières. Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent également remplir cette formalité le plus tôt possible.

**LES LAINES A TRICOTER** s'achètent « AUX LAINES DE FRANCE ». 38052

**A L'ABATTOIR.** — L'entrepôt frigorifique de l'Abattoir fonctionnera à partir de samedi prochain, 18 mai.

**UN FEU DE CHEMINÉE.** — Un feu de cheminée s'est déclaré dans l'habitation de M. Alfred Soen, âgé de 58 ans, manœuvre, 95, rue du Fontenoy. Le commencement d'incendie fut facilement éteint par les habitants de la maison et les pompiers ne durent pas intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

**« PRODUITS ETERNIT ». Ed. Hannouille-Wyffels, 5, avenue Hannart, CROIX.** - Téléphones Roubaix 26.33. Croix 66.) 29146

**BLESSÉ A L'USINE.** — M. Arthur Clabot, âgé de 63 ans, apprêteur, domicilié 144, rue des Longues-Haies, travaillant à l'usine Motte et Marquette, rue du Moulin, a reçu sur le pied gauche un rouleau. M. le docteur Lucrèce, qui lui a donné ses soins, a relevé une fracture du cinquième pied droite. Il a été admis à l'Hôpital de « La Fraternité ».

**LE ROI DES REMÈDES** est la **POMMADE FLORENTINE**, merveilleuse contre toutes les maladies de la peau (eczéma, démang., plaies variqueuses). Prix, 7,50 (impôt compris). Rocher, 32, rue de Grenelle. Paris et toutes pharmacies. 37117

**ARRESTATION D'UN EXPULSÉ.** — Dans la journée de mercredi, la gendarmerie a arrêté un sujet polonais, Joseph Michalski, âgé de 38 ans, manœuvre, ayant domicile fixe, qui était recherché par le Parquet d'Arras, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Michalski a été arrêté à la sortie des Huileries d'Odessa, où il travaillait. Il sera conduit à Lille pour y être mis à la disposition du Parquet.

**RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE.** — Ce soir, à 19 h. 30, 53, rue Neuve, cours de préparation militaire par M. Drutel. Lecture au son, étude de l'alphabet Morse.

**LES BONS VINS... J. FOURLINNIE**, 38, rue de Launoy, Roubaix (Téléphone 20.62). 38273

**GRANDE HARMONIE.** — Répétition générale vendredi 17 mai, à 20 h.

**CHORALE DELEZENNE.** — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

**GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE.** — Répétition obligatoire au siège à 19 h. 30.

**CHORALE LA RENAISSANCE (Paroisse St-Joseph)** — Ce soir, à 20 h., répétition générale pour la messe de la Pentecôte.

**AVIS IMPORTANT.**— La société « PERFECTAS » (le vêtement de qualité), Aux Magasins Belges, 38 et 38 bis, Grande-Rue, à Roubaix, prévient sa clientèle que, vu l'importance des commandes prises, elle ne peut faire aucun complet sur mesure à livrer avant le 6 juin. 38058

## CROIX

### LES REMERCIEMENTS DE L'UNION RÉPUBLICAINE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

L'Union Républicaine, Démocratique et Sociales adresse aux électeurs ses remerciements dans les termes suivants :

Chers Concitoyens,

Le scrutin du dimanche 12 mai a maintenu à l'Hôtel de Ville, une municipalité socialiste.

Malgré le néant des réalisations du Conseil sortant, les électeurs trompés par la surenchère électorale ont confié les destinées de la cité à des politiciens qui seraient bien gênés de trouver dans leur passé un acte de dévouement envers la classe ouvrière.

Ils avaient tellement eu peur d'être battus qu'ils ont fêté leur victoire avec une insolence et un mauvais goût qui les jugent.

Seuls le sang-froid et le calme des républicains ont évité des incidents cherchés par ceux qui veulent se faire une popularité. Cet échec passager ne nous décourage pas.

Nous ne luttons ni pour des places ni pour les avantages; aucun intérêt ne nous guide.

Nous poursuivrons notre tâche avec la même ardeur, persuadés que les électeurs croisiens ne tarderont pas à reconnaître de quel côté se trouvent la loyauté et le désintéressement.

Au surplus, l'idée est assez belle pour qu'aucun échec ne puisse nous abattre.

Aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance, nous disons merci et nous donnons rendez-vous pour les luttes de demain.

Vive Croix ! Vive la République !

**Les candidats de l'Union Républicaine démocratique et sociale.**

### Un ouvrier se fracture la jambe au cours de son travail

Occupé à la Compagnie Internationale des machines agricoles en qualité de manœuvre, M. Cyrille Verschaeve, demeurant à Gheluwe (B.), a été blessé au cours de son travail par un châssis de fonderie tombant d'un vérin. Il en est résulté une fracture de la jambe gauche.

**HARMONIE LES INTIMES.** — Aujourd'hui jeudi, à 20 h., répétition. Dernières instructions pour le concert de dimanche, au Fresnoy.

**AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL.** — En raison des fêtes de la Pentecôte, la deuxième réunion mensuelle qui devait avoir lieu samedi, n'aura pas lieu.

## WASQUEHAL

### L'EXCURSION AUX CHAMPS de BATAILLE

C'est lundi prochain (Pentecôte) qu'aura lieu l'excursion annuelle aux champs de bataille de l'Artois organisée par la Section des Anciens Combattants du Centre. Les personnes qui se sont fait inscrire pour ce voyage en auto-car, sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu samedi soir, à 20 h., au Café de la Cloche, place Faidherbe, où les dernières instructions leur seront données.

**OFFICE D'AFFAIRES (CAPRAU).** — Aujourd'hui jeudi, de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h., au débit de tabac, 90, rue de Tourcoing, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

**UNE SERIE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Occupé à l'usine de St-Gobain, pour l'entreprise Venos et Perlin, d'Oissaing, un monteur, M. François Blond, 49 ans, 20, place Victor-Hugo, à Somain, a renversé un vérin hydraulique qu'il manœuvrait et a été atteint par ce dernier. Le blessé, qui porte des plaies contuses de la main gauche, des contusions de la jambe droite et du talon, ainsi qu'une entorse du pied gauche, a reçu les soins urgents de M. le docteur Butin. — A l'usine Hannart, un ouvrier, M. Félix Stopzack, 23 ans, 3, place de Gand, à Lille, a reçu des débris de démolition sur le pied au cours de son travail. — A la même usine, une ouvrière, Mme Irma Schoirson, 23 ans, 182, rue Gustave-Dubled, à Croix, a heurté le pied contre une barre de fer en portant une pièce de tissus et a fait une chute qui occasionna des plaies contuses superficielles du genou droit. — Le chef de chantier de l'entreprise Noulard de Lille, M. Henri Dewyerre, 38 ans, rue de Valmy, à Armentières, occupé au chantier du lotissement du Nart, est tombé dans une fosse, à la suite d'une glissade et fut relevé avec des contusions multiples. Il a reçu les soins de M. le docteur Desoutter.

**A LA FANFARE.** — Samedi soir, à 20 h. 15, répétition générale et instructions pour la sortie de dimanche. Dimanche, rassemblement au siège, à 10 h. 30, pour se rendre à la Mairie.

## POUR LA SANTÉ DES BÉBÉS AU MAILLOT

Sitôt qu'un lange est sale, secouez-le dans l'eau afin d'en enlever le plus gros des déjections, puis plongez-le dans un récipient d'eau froide avec les autres langes qui étaient simplement mouillés.

Le soir, vous tordez légèrement le tout et vous mettez les pièces dans un seau afin de savoir combien d'eau vous devez préparer pour les lessives, car pour une partie de linge humide et tassé, il faut employer deux parties d'eau.

Dans une cuve quelconque, vous versez de l'eau bouillante (deux fois plus d'eau que de linge tassé); dans cette eau, vous mettez :

1 dose de Blanco par 10 litres dissout préalablement dans un peu d'eau tiède.

1 poignée de cristaux de soude.

Après avoir passé un peu de savon sur les parties sales des langes, vous les étalez bien dans cette eau et, si possible, vous recouvrez le récipient, afin que son contenu ne se refroidisse pas trop vite.

Vous laissez tremper les langes toute la nuit.

Pendant ce temps, les matières grasses sont dissoutes par les cristaux de soude et le savon, et l'oxygène contenu dans le Blanco détache, blanchit, désinfecte et aseptise les langes d'une façon parfaite, comme s'ils avaient trempé toute une nuit dans de l'eau oxygénée.

Le lendemain, vous serez étonnés de n'avoir plus qu'à rincer, car bien rarement vous aurez à donner un coup de poing.

Voici les avantages énormes de ce procédé :

1° Des langes parfaitement blancs et complètement désinfectés et aseptisés par l'oxygène ;

2° La peau de vos jeunes enfants à l'abri des rougeurs et inflammations ;

3° L'usure nulle du linge, puisqu'il n'a pas à être frotté ni traité par des liquides corrosifs et que le Blanco, même employé pur, n'attaque pas le linge le plus fin ;

4° Plus de mauvaise odeur dans l'appartement;

5° Travail insignifiant, la lessive se fait pour ainsi dire toute seule ;

6° Dépense inférieure à n'importe quel autre procédé.

Cette nouvelle façon de lessiver est maintenant employée chez beaucoup de docteurs et sages-femmes qui la recommandent chaudement.

Nous ne saurions donc à notre tour que conseiller à nos lectrices, mamans de jeunes bébés, d'employer ce procédé, dans l'intérêt de la santé de leurs enfants, de la leur et aussi dans l'intérêt de leur bourse. 38043

## WATTRELOS

### LES NOCES D'OR DES EPOUX LAINÉ-DECRUYENAERE

La Fraternelle des Combattants Wattrelosiens a décidé de participer aux noces d'or qui seront célébrées le lundi de la Pentecôte pour montrer toute sa sympathie aux deux vieillards dont plusieurs fils ont eu une admirable conduite pendant la guerre et sont morts glorieusement sur le champ de bataille.

### LA PROCHAINE REDUCTION DES TARIFS DES TRAMWAYS LEERS-LE TILLEUL

Le point de sectionnement de la ligne Leers-Le Tilleul, actuellement placé au cimetière de Wattrelos, sera reporté au lieu dit « La Pomme d'Or ». Ainsi les habitants des hameaux du Beck, du Grimonpont, et du Paradis qui prendraient en ce dernier endroit le tramway vers la Grand'Place de Wattrelos, ne paieraient plus que pour une section au lieu de deux, c'est-à-dire 0,50 au lieu de 0 fr. 75.

### LE 25e ANNIVERSAIRE DES ARCHERS DE L'ANCIENNE BROCHE-DE-FER

La Société des Archers de l'Ancienne Broche-de-Fer, dont le siège est établi café Davil, contour Saint-Liévin, à Wattrelos, se dispose à fêter par de grandes réjouissances le 125e anniversaire de sa fondation. A ce sujet, dans sa dernière réunion, elle a voté son Comité des fêtes, qui est composé comme suit: Président d'honneur, MM. Emile Wallerand; président, Arthur Lepoutre; vice-président, Edouard Foulon; secrétaire, Ernest Lecoutre; secrétaire-adjoint, Marcel Pétillon; trésorier, Arthur Renard; trésorier-adjoint, Louis Devernay; commissaires: Duquesnoy, Lallemand, Verdonck Louis, Renard Pierre, Liagre père et fils.

Les membres de ce Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 18 courant à 19 h., au local de la société.

**UNE VENTE AU BUREAU DES DOUANES DE WATTRELOS-GARE.** — Le samedi 18 mai, à 14 h. 30, aura lieu, à la Gare de Wattrelos, une vente aux enchères publiques de marchandises saisies par le Service des Douanes : 23 kil. 820 de café torréfié; 38 kil. 200 de chicorée; 5 kil. 050 de chocolat; 11 kil. 050 de sucre; 9 bicyclettes usagées pour hommes; 1 bicyclette usagée pour dame, et articles divers.

**SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CRETINIER.** — Vendredi, à partir de 18 h., cours gratuits de solfège et d'instruments. A 20 h., répétition générale. Etude du programme et instructions pour la fête du Fresnoy-Luxembourg le dimanche de la Pentecôte.

**CERCLE D'ETUDES DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE.** — Réunion le soir jeudi, à 20 h., au Foyer.

**UNION CHORALE.** — Ce soir, répétition générale à 7 h. 30, au local, 15, Grande-Place. Les personnes désireuses de faire partie de la société recevront le meilleur accueil.

**LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL**

a l'honneur d'aviser ses actionnaires que sa dernière assemblée générale a fixé le paiement des ristournes et intérêts pour l'exercice 1928, dans l'ordre alphabétique ci-après :

Semaine du 15 au 20 avril inclus, lettres N, O, P, Q, R. - Semaine du 22 au 27 avril inclus : lettres S, T, U, V, W, X, Y, Z. - Semaine du 29 avril au 4 mai inclus : lettres A, B, C. — Semaine du 4 mai au 18 mai inclus : lettre D. - Semaine du 21 au 25 mai inclus : lettres E, F, G, H, I, J, K. - Semaine du 27 mai au 1er juin : lettres L, M. Chacun recevra en temps opportun un bordereau établissant la somme qui lui revient.

Ces paiements auront lieu aux guichets du Crédit du Nord et dans toutes ses agences.

A densité égale, DÉCLARÉE et GARANTIE, ces ristournes sont les plus importantes de la région.

L'Economie sur le prix syndical est, pour cet exercice, de CINQUANTE-SIX FRANCS à la rondelle. 38252

## LANNOY

**MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LANNOY, LYS, TOUFFLERS.** — Le versement des cotisations trimestrielles et semestrielles aura lieu le dimanche 26 mai, au « Café de l'Hôtel-de-Ville » de Lannoy, où une permanence fonctionnera de 10 à 12 h. Les sociétaires sont priés de se munir de leur livret rouge.

### TOUFFLERS

### LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE AU CONCOURS D'ORLÉANS LES 19 ET 20 MAI

La répétition générale du concours qui a eu lieu dimanche au Foyer des Amicales, a donné pleine satisfaction aux jurés étrangers et aux nombreux amis présents, qui ont vivement applaudi les gymnastes dans leurs différents exercices, ce qui permet d'espérer que le succès couronnera leurs efforts, comme l'an dernier à Calais.

Le voyage aller et retour se fera en auto-car; le rassemblement des gymnastes aura lieu samedi matin à 4 h. 45, au Bon Poste, et le départ à 5 h. Dîner à Paris. Arrivée à Orléans vers 19 h. Retour mardi, 21 mai, à 19 h. 30 au Bon Poste.

### Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy, Lys, Toufflers

L'assemblée générale des Anciens Combattants de Lannoy, Lys, et Toufflers aura lieu le dimanche 19 mai, à 17 h., au Grand Cabaret. Communications importantes.

## TOURCOING

**AUJOURD'HUI, JEUDI 16 MAI :**

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Etablissement de Bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Populaire: de 16 à 18 h.

Bibliothèque Catholique: de 14 h. 30 à 16 h.

Marché: de 8 à 13 h.

### La seconde soirée du « Groutteux »

Le S. I. « Les Amis de Tourcoing » rappelle que la location pour la deuxième représentation de « Geneviève de Brabant » s'ouvre aujourd'hui. Il invite tous ceux qui n'ont pu trouver place à la première représentation à se hâter de louer leurs places. Celles-ci futent, en effet, rapidement enlevées à la première représentation de Tourcoing et à celle de Roubaix.

Tous les Tourquennois qui n'ont pu encore manifester leur sympathie à Jules Watteeuw à l'occasion de ses quatre-vingts ans, vieudront assister à cette soirée, qui sera exactement la même que celle qui a obtenu un immense succès le 30 avril.

Prix des places: Loges, 20 fr.; Fauteuils, 12 fr.; Première Galerie de face, 6 fr.; Première Galerie de côté, 4 fr.; Deuxième Galerie de face, 3 fr.; Deuxième Galerie de côté, 2 fr. Location au siège des « Amis de Tourcoing », 32, rue de Wattly. Téléphone: 15.50.

Articles Ménage : Faïence, Verrerie, Email, Aluminium. Coutellerie, 73, rue de la Cloche.

### Ce qu'a fait la « Mutuelle » pour les exclus des Assurances sociales

Nous avons souvent signalé la situation de ceux que l'on appelle les exclus de la loi sur les Assurances sociales. On sait que par exclus l'on entend tous les salariés dont les appointements dépassent le taux des assurés obligatoires.

Ce que l'Etat n'a pas fait pour eux, l'initiative privée l'a réalisé. Une société de Tourcoing s'est placée en tête du mouvement en faveur des exclus: la Mutuelle des Employés du Commerce, de l'Industrie et des Administrations, qui a d'abord protesté et réclamé des modifications à la loi. Ces protestations n'ayant pas abouti, le Comité a préféré agir et a constitué au sein même du groupement, à côté de la Mutuelle proprement dite, la « Mutuelle Assurances sociales ».

Cette organisation est une véritable innovation en matière mutualité. La section créée par la Mutuelle englobera, non seulement tous les membres participants de la Mutuelle, mais encore tous les employés qui manifesteront le désir d'y adhérer.

Mais comme la situation de tous ces employés à l'égard de la loi ne sera pas la même, il sera créé deux sections bien distinctes: la **section « A »** des assujettis à la loi et la **section « E »**, des exclus de la loi.

La section des assujettis groupera tous les adhérents, membres ou non de la Mutuelle, soumis au régime de la loi. On sait que ces assujettis devront verser 5 % de leurs appointements et que leur employeur devra assurer le même versement. Sans préjuger des améliorations que le législateur apportera à la loi, nous pouvons résumer les avantages dont peuvent déjà bénéficier les adhérents à la section des assujettis de la Mutuelle Assurances sociales:

**Risque-Maladie.** — La loi prévoit deux avantages distincts en garantissant des prestations: 1° pour demi salaire; 2° pour traitement.

1° Demi salaire: Cette prestation est garantie, pour les jours ouvrables, à partir du sixième jour de la maladie constatée par un médecin et pour une durée maximum de six mois.

2° Traitement: qui s'applique à l'assuré — à son épouse, non salariée — à ses enfants, non salariés et âgés de moins de 16 ans. Pour toute maladie constatée et pendant une durée maximum de six mois, la loi couvre pour eux, dès le jour de la première visite médicale, les frais de médecine générale et spéciale, les frais pharmaceutiques, d'hospitalisation, d'interventions chirurgicales, etc... En se conformant à certaines prescriptions, l'assujetti ne participera à ces frais que dans la proportion de 15 % à 20 %. De plus ces frais seront, pour lui, tarifés et réglementés.

**Maternité.** — Après avoir garanti des avantages spéciaux à l'épouse, salariée et assurée, la loi accorde des prestations à l'épouse, non salariée, d'un assujetti, d'abord avant la naissance et ensuite pendant six mois après cette naissance.

**Risque-Invalidité.** — Toute maladie de plus de six mois est considérée comme « invalidité » donnant droit à une pension si cette invalidité réduit la capacité de travail d'au moins 2/3.

**Risque Vieillesse.** — Garantit une pension à 60 ans; cependant cette retraite peut être demandée ou retardée de 55 à 65 ans. La pension peut atteindre 40 % du salaire moyen « assuré » par les cotisations.

**Risque Décès.** — Alloue un capital fixé à 20 % du salaire moyen assuré. Cette allocation ne peut être inférieure à 1.000 fr. ni dépasser les deux tiers du salaire moyen assuré.

Nous verrons, dans un prochain article, les avantages accordés par la Mutuelle Assurances sociales à ses adhérents de la section des exclus.

M. J. Sn.

**POUR LES FÊTES DE PENTECOTE** voyez « ELITE », la Chemiserie à la Mode, 38, rue de Lille, Tourcoing. Cravates, Gants, Pochettes, Chaussettes, Sous-Vêtements, Pyjamas. — Rayon « NOVELTEX ». 39029

### LES NOCES D'OR de M. et Mme Duthoit-Garcette

Les habitants du Blanc-Seau, dont l'esprit de bon voisinage et les sentiments de solidarité sont bien connus, préparent avec entrain, les belles fêtes qui auront lieu le lundi 20 mai, à l'occasion des noces d'or des époux Duthoit-Garcette. Ce sont bien des enfants du Blanc-Seau qui seront fêtés, ce jour-là, puisque les jubilaires demeurent dans la même maison, 55, rue de Wasquehal, depuis quarante ans, et que, nés à Tourcoing, ils ont été baptisés, ont fait leur première communion et se sont mariés à l'église St-Eloi, paroisse du Blanc-Seau. C'est dans cette même église que sera célébrée à leur intention, une messe d'action de grâces, le lundi de la Pentecôte, à 9 h. 30. Au cours de cette cérémonie, l'Harmonie du Blanc-Seau, d'excellents artistes et la Chorale Saint-Eloi se feront entendre.

A l'issue de la messe, les jubilaires se rendront à l'Hôtel de Ville, où ils seront reçus par l'Administration municipale. Ils seront accompagnés de leur nombreuse famille, car les époux Duthoit-Garcette ont eu neuf enfants dont cinq sont encore vivants; ils ont dix petits-enfants et comptent déjà un arrière-petit-fils.

Au retour de l'Hôtel de Ville, les époux Duthoit-Garcette seront attendus au boulevard Descat, par les sociétés du quartier, les délégations de nombreuses sociétés locales et régionales, l'Harmonie du Blanc-Seau, pour être conduits au « Groupe Municipal », Square Leman, où aura lieu une réception et un vin d'honneur.

Voici l'horaire de la journée: A 9 h. 20, départ des jubilaires pour l'église. A 10 h. 45, réception à la Mairie de Tourcoing. A 11 h. 30, rassemblement, angle boulevard Descats et rue du Fresnoy, des sociétés participant au cortège. Itinéraire du cortège: boulevard Descat, rues Denfert-Rochereau, Claude Bernard, de Wasquehal, du Riez, du Dr Dupont, Derégnaucourt, Béranger, de Mouvaux et Square Leman.

A 14 h. 30, banquet de famille, salle du Gymnase, rue de Constantine.

Le Comité des fêtes du Blanc-Seau, organisateur de cette belle journée de fête, invite les habitants à pavoiser.

**DISPONIBLE DE SUITE** une 20 CV six cylindres. Cottin et Desgouttes, roues indépendantes. Cond. intér. 7 places, très confortable. Pour essai, s'adresser Garage Corselle, Leman et Cie, 6 et 8, rue de la Belle-Vue, Tg. 38970

### Les fêtes du Nouveau Clinquet

Le Comité des fêtes du Nouveau-Clinquet organise une grande ducasse avec le concours de la ville de Tourcoing, des Amis de Tourcoing et des commerçants du quartier, pour les 18, 19, 20 et 21 mai. Voici un aperçu des diverses festivités prévues:

**Samedi 18 mai.** — A 20 h., retraite aux flambeaux avec le concours du groupe musical et tambours et clairons du Nouveau-Clinquet. Distribution de gâteaux aux enfants porteurs d'un allumoir à l'issue du cortège.

**Dimanche 19 mai.** — A 7 h., réveil par les tambours et clairons du Nouveau-Clinquet. — A 10 h. 30, concert-apéritif par le groupe musical du Nouveau-Clinquet. — A 14 h. 45, course de lenteur en bicyclette. — A 15 h., jeu de boules à l'échelle. — A 16 h., pêche merveilleuse. — A 18 h., course de trottinettes. — Le soir, bal populaire.

**Lundi 20 mai.** — A 7 h., réveil par les tambours et clairons du Nouveau-Clinquet. — A 9 h. 30, course à pied pour jeunes gens: les professionnels ne sont pas admis. — A 10 h. 15, course aux sacs: chaque concurrent peut se présenter avec un sac ordinaire en bon état. — A 11 h. 15, concert-apéritif par le groupe musical du Nouveau-Clinquet. — A 15 h., course à la valise. — A 15 h. 45, jeu de sabots. — A 16 h., jeu de ciseaux. — A 17 h., mât de cocagne. — Le soir: bal populaire par le groupe musical du Nouveau-Clinquet.

**Mardi 21 mai.** — A 19 h. 30, grand bal à sabots ambulant. — Nombreux lots et prix à tous les jeux et courses diverses qui seront joués gratuitement.

**TOUS bien chaussés par BOUCAU.** 38376

# Une menuiserie en feu à Roubaix

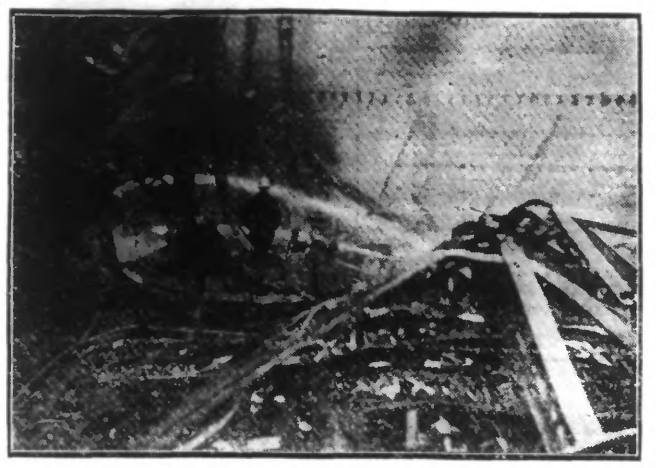

UNE VUE DE L'ATELIER SINISTRÉ

Nous avons annoncé hier le violent incendie qui a ravagé l'atelier de menuiserie industrielle de M. Albert Duvinage, fabricant de jantes, 232, rue des Longues-Haies, au cours de la nuit de mardi à mercredi. C'est une voisine, Mlle Marie-Louise Bassary, qui, réveillée par les craquements et ayant ensuite aperçu de la fumée s'échappant de l'atelier, alerta les pompiers téléphoniquement. Ceux-ci furent si rapidement sur les lieux qu'à leur arrivée, l'alarme n'avait pas encore été donnée et ce furent les pompiers qui réveillèrent M. Duvinage !

Nos soldats du feu, sous la direction de leur capitaine, M. Craye, mirent tout en œuvre pour limiter le sinistre, et aussi pour protéger les bâtiments environnants. Douze grosses lances furent mises en batterie et déversèrent des torrents d'eau sur le brasier qui avait pris d'énormes proportions. Enfin, vers 2 h. 30, l'incendie se calma sous cette avalanche de liquide, mais ce ne fut que vers 4 h. que l'on put maîtriser complètement le sinistre.

Les dégâts sont considérables. Du bâtiment incendié qui couvre une superficie de 700 mètres carrés, il ne reste plus guère que les murs. Le toit est complètement abattu et le sol est couvert par une énorme quantité de matériaux les plus divers d'où émergent çà et là, quelques machines aux trois-quarts submergées.

Les dégâts ne sont pas encore évalués totalement, mais ils ne semblent pas inférieurs à 900.000 frs. La menuiserie occupait une trentaine d'ouvriers qui seront probablement occupés au déblaiement, M. Duvinage s'efforcera ainsi de leur éviter le chômage.

Au cours de la journée de mercredi, M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement et M. Craye, capitaine des pompiers, ont recherché les causes du sinistre. Il n'a pas été possible de les découvrir, mais il est admis que le feu a pris naissance dans l'atelier de tournage.

Bien que tout danger fût écarté, un piquet de surveillance est resté sur les lieux toute la journée de mercredi et à 15 h., deux grosses lances inondaient encore les débris fumants d'où s'échappait encore une intense fumée.

De nombreux curieux n'ont cessé de stationner devant l'immeuble incendié et rendirent hommage à la vaillance des pompiers qui, malgré l'encastrement complet du lieu de l'incendie, surent protéger les immeubles voisins.

**Voulez-vous gagner du temps et être servi vivement ? Faites votre cuisine au gaz.**

### LA « MAISON DU JEUNE HOMME »

Dimanche dernier, à l'église du Sacré-Cœur, les auditeurs des messes ont entendu l'appel que M. l'abbé Bondet adresse à toutes les personnes de bonne volonté pour l'aider à organiser la Maison du Jeune homme destinée à accueillir les orphelins de guerre et tous jeunes gens employés, ouvriers, apprentis séparés de leur famille par les nécessités de la vie.

Dimanche 19 mai, l'abbé Bondet parlera de la Maison du Jeune homme aux messes à l'église de N.-D. de Lourdes, à Tourcoing, et le 26, à Saint-Martin, de Roubaix.

Pour tous renseignements et la vente du timbre s'adresser 1, place Notre-Dame, à Tourcoing, et à M. Edmond Lobry, 32, rue St-Georges, à Roubaix.

**Bonneterie Castelain.** 134, rue Nationale, Tg. Pull-Overs, Bas, Fantaisies. Grand choix. 10 % rabais. Succursale : 20 ter, Grand'Rue, Rx. 38663

### LA FOIRE AUX PLAISIRS du BLANC-SEAU

La Foire aux Plaisirs du Blanc-Seau pourrait être appelée faire l'inauguration du nouveau terrain paroissial.

Installée dans un cadre champêtre qui la faisait valoir, elle attira dimanche et lundi une foule de visiteurs, malgré la pluie qui, dimanche soir en contraria légèrement le succès. Elle retrouva lundi soir, toute sa splendeur; vendeurs et vendeurs rivalisèrent d'entrain et leurs comptoirs furent assaillis par les acheteurs. Cette fête aura son épilogue dimanche prochain. C'est à midi 30, dans le Cercle, rue du Riez, que l'on tirera les billets de Lourdes et les divers lots de la tombola gratuite. Entrée libre.

**JEUNES EPOUX.** Pour vos meubles, voyez Buysschaert, 20 et 22, rue St-Jacques, Tg. 39063

**PLAN D'ALIGNEMENT.** — Création d'un dégagement angle du boulevard Industriel et de la rue du Brun-Pain. — Le Conseil municipal de Tourcoing a décidé d'acquérir un immeuble bordé par les rues de Besançon, du Brun-Pain et le boulevard Industriel. M. le Préfet du Nord a prescrit l'enquête réglementaire.

**RIDEAUX et TENTURES** 13, Pl. Ch.-Roussel.

**RUE DU VIROLOIS.** — Lotissement de la propriété de M. Lejeune. — M. Lejeune, demeurant à Tourcoing, 18, rue du Touquet, a sollicité l'autorisation de lotir un terrain lui appartenant, situé à proximité de la rue du Virolois. Un arrêté municipal du 14 mai 1929, prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet.

**COMITÉ DES FETES, RUE DE LA LATTE.** — Ce jeudi, à 19 h. 30, réunion du Comité chez M. Vincent, au Saint-Martin.

**CRIÉE DES HALLES CENTRALES.** — Les Halles seront fermées le lundi 20 mai.

**HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE.** — Ce soir, à 20 h., répétition. Instruction pour le concert de dimanche, square de l'Hôtel de Ville.

**CHORALE SAINTE-CECILE (Paroisse N.-D. de Lourdes).** — Ce soir, à 20 h., répétition générale à l'église. Programme de la Pentecôte.

**Voulez-vous gagner du temps et être servi vivement ? Faites votre cuisine au gaz.**

### MOUVAUX

### En tombant dans une cave, un ouvrier se fracture la jambe

Un terrassier de Comines, Thomas frères, le Lbe, M. Cyrille Malfait, 19 ans, demeurant à Bousbecque (B.), occupé dans un chantier, situé rue Kléber, est tombé dans une cave et s'est fracturé le péroné droit.

### Un soxagénaire est renversé par le tramway

Dans la soirée de mardi, un vieillard, M. Adolphe Nagelmackers, âgé de 67 ans, demeurant rue des Platanes, 17, n'ayant pas aperçu le tramway Mongy, voulut traverser la voie et fut happé par le convoi qui le projeta sur la chaussée. Transporté chez M. le docteur Deldalle, le praticien releva plusieurs contusions à la tête sans aucune gravité. M. Manuel, commissaire de police, a ouvert une enquête afin d'en rechercher les auteurs.

**BLESSÉ A LA MAIN.** — Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, un traceur, M. Emile Dupont, 34 ans, demeurant à Lille, rue Galliéni, cour Cap, 7, en manœuvrant un appareil, s'est fracturé l'index de la main gauche.

**MUSIQUE MUNICIPALE.** — Réunion ce soir, jeudi, à 20 h. 30, inscription pour le voyage à Anvers, les 24 et 25 juillet prochain.

### MARCQ-EN-BARŒUL

### Un cycliste se jette sur une automobile

Un cycliste, M. Charles Jacmin, âgé de 17 ans, pâtissier, demeurant à Lille, rue du Repos, 5, roulait sur la piste cyclable du Grand Boulevard venant de Lille, quand voulant traverser la rue du Boulevard, au Buisson, il se jeta sur une automobile qui venait d'emprunter cette dernière rue. Dans son élan, le jeune homme avait brisé la glace de la portière de la voiture et portait de nombreuses coupures à la tête ainsi que plusieurs blessures aux bras. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Haverland, il fut reconduit à son domicile par l'automobiliste, M. Paul Vermelle, entrepreneur à La Madeleine, rue Faidherbe, 68.

### HALLUIN

### LES REMERCIEMENTS des DÉFENSEURS des INTÉRÊTS HALLUINOIS

Les candidats de la liste de Défense des intérêts halluinois remercient les électeurs dans les termes suivants :

Les résultats du scrutin de ballottage du 12 mai nous font un devoir de remercier de nouveau les électeurs d'Halluin pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en votant sans ratures pour les vingt-cinq candidats de la liste de défense des intérêts halluinois.

Nous n'avons pu voir momentanément nos efforts couronnés par le succès que nous étions en droit d'espérer. Nous en laissons la responsabilité à ceux qui ne nous ont pas fait confiance et qui, de ce fait, seront les premiers à supporter les conséquences de leurs erreurs.

Néanmoins, les résultats de dimanche dernier prouvent que l'Etoile rouge communiste pâlit de bea